



CEA



Cours en ligne

Appel à Candidatures et Demandes

**AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS
DE L'OUVERTURE
DU MARCHÉ DU CARBONE
POUR ACCÉLÉRER LA RÉALISATION
DES DEUX AGENDAS**

Durée
5 Semaines

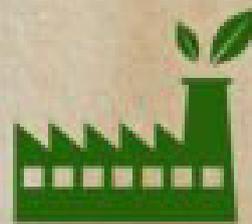
Bientôt

INSCRIVEZ-VOUS

<https://idep-applications.uneca.org/>

Début de la formation : 26 Septembre 2022

Date limite du dépôt des Candidatures : 16 Septembre 2022



**Avantages et Inconvénients
de l'ouverture
du Marché du Carbone
pour accélérer la réalisation
des deux Agendas**

Appel à Candidatures et Demandes

Annonce en Bref

Type de cours : Cours en ligne

Domaine : Affaires Economiques

Dates : 26 Septembre – 28 Octobre 2022

Durée : 5 Semaines

Langue : Bilingue (Anglais / Français)

Date limite du dépôt des candidatures: 16 Septembre 2022



L'IDEP encourage et soutient fortement la participation de femmes fonctionnaires dûment qualifiées à son programme de développement des capacités et de formation.

Contexte et Justification

Bien que les décideurs politiques du monde entier aient manifesté un regain d'intérêt et une volonté, notamment après l'adoption généralisée de l'Agenda 2030 et de l'Accord de Paris, de déployer des politiques de marché du carbone (ci-après dénommés alternativement instruments ou mécanismes de marché) afin de mobiliser les actions du secteur privé et d'intensifier des actions en faveur du climat, la transition vers des économies à faible émission de carbone et la poursuite des OMD, les flux financiers qui en résultent qui ont émergé à l'échelle mondiale, et principalement dans toute l'Afrique, ne représentent pas encore une ampleur suffisante. La part de l'Afrique dans ces flux mondiaux reste trop marginale ou invisible, à l'exception de l'Afrique du Sud, en dépit des vastes potentialités des ressources abondantes de la région qui auraient dû donner lieu à des résultats supérieurs.

Cette formation vise à contribuer à inverser cette tendance irréaliste observée dans toute l'Afrique, en permettant aux pays de tirer parti des principaux avantages offerts par les instruments du marché du carbone. Pour ce faire, il faut :

- Une source supplémentaire de flux de revenus durables pour les États, les sociétés, les entreprises et les ménages.
- Des sources alternatives d'opportunités commerciales capables de donner naissance à des produits et services plus écologiques et décents et d'étendre les emplois aux couches les plus démunies et aux couches marginalisées.
- Des mécanismes supplémentaires pour corriger les comportements des consommateurs et des producteurs, conserver et restaurer les écosystèmes, la biodiversité et la santé environnementale.
- Des catalyseurs pour les actions en faveur du climat et la poursuite des OMD.

Les instruments du marché du carbone, qui tendent à compenser, supprimer ou réduire les émissions excessives de carbone dans l'atmosphère, comprennent principalement 1) la tarification des effluents et d'autres polluants spécifiques sous forme de taxes et 2) les crédits et les permis, la vente aux enchères et les droits acquis et leur échange.

Grâce aux politiques de taxation du carbone, les émissions sont tarifées sur la base de taux spécifiques sachant que le progrès technologique et la croissance économique influencent le volume des émissions. Les incertitudes du marché dues à l'inélasticité élevée de l'offre et de la demande peuvent être résolues par un ajustement de la taxe. Dans le cadre des politiques de crédit d'émission de carbone ou des politiques permissives, les marchés déterminent généralement le prix des crédits en fonction des volumes d'émissions déterminées pour des industries spécifiques.

Sur la base de l'objectif mondial d'émissions de gaz à effet de serre (GES) qui fait généralement l'objet d'un accord politique pour des périodes spécifiques dans certains pays, les gouvernements gèrent les moyens par lesquels ils entendent limiter les émissions.

Les gouvernements ont recours à deux grands mécanismes internationaux, notamment le protocole de Kyoto (1997) régi par la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), et le système d'échange de quotas d'émission de l'Union européenne (SEQE) (2005) pour faciliter le transfert international des permis et leur commerce. De plus en plus, les gouvernements adoptent également des politiques qui autorisent l'octroi de permis ou de crédits.

De telles politiques sont utiles pour compenser la volatilité fréquente des prix causée par une offre totalement inélastique de permis et une demande inélastique de permis. Par ailleurs, les gouvernements tentent de résoudre ces incertitudes en utilisant des prix plancher et plafond, qui feront l'objet d'un programme de formation distinct. Cependant, depuis 2015, un nouveau mécanisme de marché du carbone révisé a émergé sous la forme de l'Accord de Paris qui consacre les contributions au niveau national (CDN) comme l'un des principaux instruments pour les marchés du climat et du carbone.

L'un des principaux facteurs limitant les flux financiers provenant des instruments du marché du carbone mentionnés plus haut est la faiblesse des prix qui ne sont actuellement pas parvenus à maturité suffisante pour stimuler de manière durable les investisseurs privés. La plupart des prix sont encore inférieurs aux 40-80 dollars américains par tonne d'équivalents CO₂ requis d'ici à l'année 2020 pour atteindre l'objectif 20C de l'Accord de Paris. Dans une certaine mesure, cet état de fait peut expliquer la faiblesse des recettes générées par la suite, comme celles observées dans le monde entier en 2020, qui ne s'élevaient qu'à 53 milliards de dollars, alors qu'elles couvraient jusqu'à 21,7 % des émissions mondiales de GES. Les revenus générés par les taxes sur le carbone au cours de la même année n'étaient que de 43 millions de dollars en Afrique du Sud, 165 millions de dollars au Chili, 230 millions de dollars au Mexique, 940 millions de dollars au Royaume-Uni, 2 665 millions de dollars au Japon et 3 407 millions de dollars au Canada. Les revenus générés par les systèmes d'échange de quotas d'émission au cours de la même année étaient de 22 548 millions de dollars dans l'UE, 2 millions de dollars à Guangdong, 16 millions de dollars au Massachusetts, 549 millions de dollars au Québec, 13 millions de dollars à Shanghai.

Pour atteindre cet objectif, un programme de développement des capacités ciblant toutes les parties prenantes est essentiel. C'est dans ce contexte que l'Institut africain de développement économique et de planification (IDEP) et la Division Technologie, changement climatique et gestion des ressources naturelles de la Commission économique pour l'Afrique proposent cette activité de formation.

Objectifs

Le cours aura les objectifs suivants :

- Fournir un aperçu historique de l'évolution des marchés du climat et du carbone au niveau mondial, en accordant une attention particulière à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et le protocole de Kyoto.
- Fournir des informations sur les marchés réglementaires et volontaires du climat et du carbone.
- Renforcer les efforts de l'Afrique en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), contribuant ainsi à un développement compatible avec le climat et résilient au changement climatique.
- Présenter l'évolution des marchés du climat et du carbone après le Protocole de Kyoto, en mettant en évidence l'Accord de Paris et le Pacte de Glasgow qui vise à atteindre l'objectif de zéro émission d'ici à 2050.
- Tools and tactics of advocacy and campaigning
- Établir l'état de préparation des cadres politiques et institutionnels pour les marchés du climat et du carbone, y compris les mandats réglementaires, les incitations et les solutions axées sur le marché.
- Déterminer les paramètres de préparation au financement des marchés du climat et du carbone par le secteur privé, les banques multilatérales de développement (BMD) et d'autres acteurs.

- Renforcer les capacités d'analyse, de suivi, de rapport et de vérification des voies et trajectoires de développement des marchés du climat et du carbone en Afrique.
- Éliminer les obstacles au financement vert en Afrique.

Contenu

En conséquence, le cours vise à fournir aux praticiens, aux décideurs, aux fonctionnaires et à toute autre partie prenante intéressée, une compréhension claire des quatre (4) modules suivants :

- **Module 1: Évolution historique des marchés du climat et du carbone**
- **Module 2: Les marchés du climat et du carbone après le Protocole de Kyoto**
- **Module 3: Cadres politiques et mesures incitatives pour les marchés du climat et du carbone**
- **Module 4: Financement des marchés du climat et du carbone**

Compétences à Transmettre

À la fin de la formation, les participants devront avoir :

- Comprendre de manière holistique les liens entre le développement des marchés mondiaux du climat et du carbone avec la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et le protocole de Kyoto.
- Comprendre et différencier les marchés du climat et du carbone réglementaires et volontaires.
- Saisir l'évolution des marchés du climat et du carbone après le protocole de Kyoto, en particulier les articles de l'Accord de Paris et les dispositions relatives aux émissions nettes nulles d'ici à 2050 conformément au pacte de Glasgow.
- Avoir une bonne connaissance des cadres politiques et institutionnels des marchés du climat et du carbone, les examiner et les adapter, notamment les mandats réglementaires, les mesures incitatives et les solutions axées sur le marché.
- Avoir une bonne connaissance des mécanismes de financement des marchés du climat et du carbone et la manière dont ils peuvent contribuer au développement du continent africain.
- Promouvoir clairement le renforcement des capacités d'analyse, de suivi et d'évaluation des stratégies et perspectives de développement des marchés du carbone et du climat en Afrique.

Approche Pédagogique et Déroulement du Cours

Le cours sera dispensé pendant un mois, dont une semaine pour l'évaluation finale et la session de rattrapage, le cas échéant.

L'animation du cours se fera quotidiennement de manière asynchrone et les participants sont tenus de contribuer aux discussions en ligne. Le cours est bien élaboré de manière à ce que les apprenants soient également en mesure d'autoévaluer leur compréhension à travers des exercices pratiques sous la forme d'études de cas qui permettront l'apprentissage actif.

Des ressources supplémentaires telles que des bibliographies, des liens Internet et des lectures facultatives sont fournies aux participants qui souhaitent approfondir leurs connaissances sur le sujet du cours. Le cours sera dispensé en anglais et en français. Le cours est programmé sur une période de quatre semaines.

La cinquième semaine suivante sera consacrée à l'évaluation finale et à la session de rattrapage, s'il y a lieu. Une prolongation peut être accordée sur demande. L'équipe pédagogique comprendra un directeur de cours, une équipe de modérateurs et des personnes-ressources ayant une connaissance directe des questions historiques et contemporaines sur le développement du marché du carbone, le financement vert et les protocoles climatiques, etc.

Elles disposent également de solides informations comparatives provenant d'autres régions du monde. Conformément à la philosophie pédagogique de l'IDEP, la présentation des modules de cours combinera l'acquisition des connaissances et le partage d'expérience entre les participants.

Certificat de Réussite

Un certificat d'achèvement sera délivré par l'IDEP à tous les participants qui auront passé avec succès les auto-évaluations de chaque module.

Public Cible

Les participants cibles sont les suivants :

- Les experts seniors sur les marchés du climat et du carbone
- Les économistes du développement
- Les praticiens du développement et développeurs de projets de marchés du carbone
- Les universités intéressées par les marchés du climat et du carbone
- Les hauts fonctionnaires s'occupant des questions liées aux marchés du climat et du carbone, notamment ceux du Trésor public, des ministères de l'énergie, de l'environnement, du commerce et de l'industrie, etc.
- Les cadres supérieurs et intermédiaires des ONG et des organisations communautaires.
- Les bailleurs de fonds et les agences d'aide au développement
- Les syndicats supérieurs et Journalistes et rédacteurs en chef

Conditions d'Admission

Jusqu'à la date limite d'inscription, les participants sont acceptés au cours sur une base continue et sous réserve de la disponibilité de créneaux horaires.

Veuillez-vous reporter au paragraphe ci-dessous pour voir le groupe cible prioritaire. Les candidatures doivent être remplies exclusivement sur la plateforme de candidature en ligne de l'IDEP. <https://idep-applications.uneca.org/>

Pré-requis Techniques

La participation à la formation repose essentiellement sur l'accès à Internet. Pour suivre ce cours en ligne, vous devez disposer au minimum du matériel et des logiciels indiqués. Veuillez consulter votre administrateur réseau ou responsable de service informatique pour vous assurer que vous disposez

- Système : Windows 95, 98, 2000, NT, ME, XP ou version supérieure ; Mac OS 9 ou Mac OS X; Linux
- Mémoire 64 Mo de RAM, 1 Go d'espace libre
- Logiciel :
 - Adobe Acrobat Reader
 - Adobe Flash Player
 - Microsoft Office (Windows ou Mac) ou Open Office
 - Navigateurs Internet Explorer 7 ou version supérieure ; Firefox 36 ou version supérieure
- Modem: 56 K
- Veuillez noter que JavaScript, les cookies et les fenêtres contextuelles doivent être activés.

Dates Importantes

- Date limite de dépôt des candidatures et demandes **le 31 août 2022**
- Période du cours du **5 septembre au 7 octobre 2022**

Contact

Bureau de la formation et de la recherche

Tel : +221 33 829 55 00 / Fax : +221 33 822 29 64

Courriel : catherine.lalyre@un.org avec copie à lou.zah@un.org



N.B : L'IDEP encourage et soutient fortement la participation de femmes fonctionnaires dûment qualifiées à son programme de développement des capacités et de formation.